

Questions orales

d'énormes difficultés économiques. Ceux d'entre nous qui, dans le reste du monde, souhaitent que l'économie soviétique devienne solide, ont la possibilité de participer à sa restructuration. Nous sommes prêts à relever ce défi.

Le député demande quelles dispositions précises le Canada pourrait présenter. Le premier ministre en a déjà formulé plusieurs. L'une d'elles est d'encourager le président du Sommet économique annuel à consulter régulièrement le président de l'URSS. Le Canada s'est également déclaré disposé à proposer l'adhésion de l'Union soviétique au GATT à titre d'observateur, afin que le pays puisse s'intégrer davantage dans l'économie de marché mondiale où il devra ultimement livrer concurrence à d'autres pays. Nous avons parlé de la libéralisation des règles de COMECON et de diverses autres propositions précises.

Le premier ministre a également offert de participer à une mission, que le député essayait de déprécier, je crois, une mission de quelque 240 représentants canadiens du monde des affaires, qui sont disposés à mettre leurs compétences et leurs capitaux à contribution pour trouver des moyens pratiques d'aider l'URSS à aborder la reprise économique qu'il lui est essentiel d'entreprendre.

* * *

[Français]

LE LOGEMENT

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Habitation).

Le 23 novembre dernier, j'ai demandé au ministre d'État (Finances) si son gouvernement était prêt à accepter que le volet locatif du Programme fédéral de rénovation des maisons s'applique à tout le moins à toute municipalité canadienne qui aurait un programme complémentaire au programme fédéral.

Quinze jours plus tard, je constate que le gouvernement n'a pas encore agi et je demande au ministre si son gouvernement est prêt à reconnaître le tort énorme que cette décision gouvernementale cause à plusieurs municipi-

alités canadiennes, et s'il a l'intention d'accepter ma proposition.

[Traduction]

L'hon. Alan Redway (ministre d'État (Habitation)): Monsieur le Président, au moment même où le député posait sa question à la Chambre, je participais à une réunion des ministres chargés de l'Habitation, qui portait sur le versement de fonds fédéraux aux provinces dans les années à venir.

J'en ai profité pour rencontrer le ministre du Logement du Québec, M. Picotte, et lui parler de la question soulevée par le député. Il a été convenu lors de cette rencontre que nous en traiterions dans un cadre québécois, c'est-à-dire qu'il y aurait des entretiens tripartites entre des représentants fédéraux, provinciaux et municipaux. Un comité tripartite, composé de représentants des villes de Montréal, de Verdun et de Québec, a d'ailleurs été établi au Québec.

À ma connaissance, ce comité a tenu sa première réunion à ce sujet vendredi dernier, et prévoit se réunir de nouveau bientôt.

[Français]

M. Ouellet: Monsieur le Président, je remercie le ministre pour les remarques qu'il vient de formuler à la Chambre et qui démontrent la nécessité de régler ce problème, en particulier pour des municipalités qui ont déjà un programme complémentaire au programme fédéral et qui sont plus particulièrement touchées, je pense en particulier à la ville de Montréal, et je me demande si le ministre sait à quel point Montréal, par cette décision arbitraire du gouvernement conservateur, est privée de 95 p. 100 des sommes fédérales vouées à la rénovation de maisons.

Il y a présentement à Montréal 60 000 logements qui nécessitent des rénovations majeures. Est-ce que le ministre fera, oui ou non, quelque chose pour corriger cette injustice inqualifiable envers Montréal? Un comité, c'est bien beau, mais une décision ne peut être prise que par le ministre, et je lui demande d'intervenir rapidement.

[Traduction]

M. Redway: Monsieur le Président, j'ai rencontré hier les représentants de la Fédération canadienne des maires et des municipalités pour la même raison. Nous aurons des discussions suivies, outre celles qui se tiendront au